



Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés, coordonnateurs nationaux des 5 organisations syndicales représentatives au sein du groupe Sanofi, vous interpellons sur la situation et le devenir de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement de Sanofi en France.

L'industrie pharmaceutique a pour finalité de couvrir les besoins de santé en trouvant des thérapies adaptées, des médicaments, des vaccins. Elle a pour responsabilité de les mettre à la disposition de tous avec une sécurité et une efficacité maximales.

Les médicaments et les vaccins issus de la chaîne des activités de cette industrie, sont au cœur de l'offre de soins aux patients.

En France, une volonté collective, un financement solidaire à travers la sécurité sociale, permettent l'accès de tous aux soins.

Cent mille salariés exerçant plus de 150 métiers dans des secteurs de haute technologie travaillent en France dans cette industrie d'avenir.

Leur savoir-faire, leur productivité sont reconnus en France, en Europe et dans le monde entier.

L'industrie pharmaceutique constitue une véritable richesse pour l'économie nationale et régionale. Elle constitue une industrie stratégique et contribue à l'indépendance sanitaire de la France.

Toutefois, depuis plusieurs années, suite aux multiples restructurations qui se sont succédées, ce secteur est aujourd'hui fragilisé dans notre pays. Sanofi, principal acteur, en est le principal responsable.

Sanofi est le N° 1 pharmaceutique en France et en Europe. Il rassemble des atouts industriels, scientifiques et humains indispensables à la découverte, la production et la mise à disposition de médicaments et vaccins essentiels à la santé des Hommes.

*Le groupe Sanofi est présent sur près de **40 sites dans l'hexagone**, répartis dans **13 régions**. Bien qu'ayant déjà mis en œuvre des programmes d'économies drastiques affectant les salariés du groupe, le groupe en France représente en 2012, **24000 emplois CDI (+3500 précaires)** et **3 fois plus d'emplois indirects**. (Près de 28000 CDI avec les sociétés Genzyme et Merial, acquises en 2011).*

Dans le contexte actuel, les spécificités de notre groupe sont les suivantes :

- L'industrie pharmaceutique est peu impactée par la crise,
- le chiffre d'affaire de Sanofi se situe à son plus haut niveau (33,4 milliards € en 2011) malgré un taux de change défavorable,
- les résultats financiers sont au beau fixe, avec un taux de rentabilité dépassant les 25% (résultat net des activités de 8,8 milliards € en 2011),

Malgré cela, le seul engagement pris par le directeur général, C. Viehbacher, concerne les actionnaires à savoir l'augmentation continue des dividendes (3,5 milliards € en 2011, soit +6%) avec comme objectif que 50% du résultat net leur soit distribué à l'horizon 2015.

La volonté des dirigeants est d'amplifier une stratégie financière à court terme au prix de fermetures ou de cessions de site, de suppressions d'emplois, et d'une diminution des investissements en R&D.

En 2009, un premier plan d'économies de 2 milliards € décidé par la direction s'est traduit en France par :

- la fermeture de 4 sites de R&D (Bagneux, Labège, Evry, Rueil-Malmaison)
- la fermeture en cours de 2 sites de production de principes actifs, (Neuville sur Saône et Romainville)
- la vente de 2 sites (un de R&D, Porcheville et un de production, Colomiers)
- la suppression effective de 3500 emplois en CDI notamment 1200 en R&D, 1500 dans la Visite Médicale et 700 en production (sans compter les milliers d'emplois induits).

A périmètre constant (hors Genzyme et Merial acquis en 2011), les effectifs CDI en France sont passés de 27353 au 31/12/2007 à 24079 au 31/12/2011.

Par contre la précarité n'a jamais été aussi forte avec 3400 CDD et intérimaires.

Le maillage des activités de recherches et de production qui constituaient un atout exceptionnel est de plus en plus fragilisé.

En septembre 2011, C. Viehbacher a annoncé un nouveau plan d'économies de 2 milliards €. Nos 5 organisations syndicales refusent ce nouveau plan de restructuration. Elles exigent un engagement sur les sites et les emplois dans notre pays, ce que refuse la direction du groupe.

Nous craignons que ce nouveau plan d'économies soit aussi néfaste pour l'emploi que le précédent, d'autant que la direction affiche désormais clairement ses objectifs de ré-équilibre de l'activité du Groupe (et donc forcément de ses emplois) vers les pays émergents, au détriment de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Placées sous la pression du court terme des marchés financiers, contrairement aux exigences de notre industrie qui nécessite 10 à 12 ans entre la découverte et l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament, nos activités n'ont aucun avenir clair et lisible.

Les ambitions et les rétributions démesurées des cadres dirigeants qui captent des fortunes (bonus, stocks options et retraites chapeaux) et les exigences exponentielles et injustifiables des actionnaires ne nuisent-elles pas aux investissements et aux emplois d'avenir ?

Ce danger, l'impact de ces décisions égoïstes sur l'économie nationale, sur l'économie des régions, doit interpeller celui ou celle qui aura la charge de conduire notre pays. C'est ce qui nous conduit à solliciter votre intervention par ce courrier.

Nous voulons que soit porté le débat sur la finalité de l'industrie pharmaceutique, sur la place et le rôle de la sphère financière et des actionnaires, et leur impact sur notre industrie de santé, ainsi que sur les moyens de sauvegarde et de contrôle qui doivent être adoptés.

A titre d'exemple, il est particulièrement inacceptable que sanofi sacrifie 20% de son potentiel de recherche interne alors que dans le même temps Sanofi bénéficie d'un crédit d'impôt recherche d'environ 100 millions €. L'attribution de ce crédit d'impôt aurait dû permettre au contraire d'accroître les investissements humains et technologiques.

Il nous semble être du devoir du futur Président de la République et de la représentation nationale de répondre à ces questions essentielles pour la survie de notre industrie, de notre entreprise.

Nous attendons des candidats à l'élection présidentielle des réponses claires à nos demandes.

Nous souhaitons vous rencontrer afin de vous exposer de vive voix nos inquiétudes et entendre vos propositions sur l'avenir de nos emplois au sein de l'industrie Pharmaceutique en France.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre haute considération.

Les 5 coordonnateurs :

CFDT



Pascal Vially
0682038707

CFE-CGC



Rémi Barthes
0620982184

CGT



Thierry Bodin
0682170750

CFTC



Christian Billebault
0611543806

FO



Philippe Guérin-Petrement
0671175828



Messieurs les Coordonnateurs,

Vous m'avez interpellé sur la situation et le devenir de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement de Sanofi en France, et je tiens à vous faire partager la position, qui est celle du Front de Gauche.

Je voudrais vous dire avant toute chose, que nous considérons, cette question du médicament, de la chaîne de ses activités, de la recherche à la production, de sa diffusion à sa distribution, comme une des pierres angulaires d'une politique de santé responsable. C'est pourquoi, le 13 février dernier, au Sénat, s'est tenue à l'initiative d'Annie David, présidente de la commission sociale, des sénateurs du groupe CRC, et du Front de Gauche santé, un colloque consacré à cette question.

Le Conseil National de la Résistance, en créant la Sécurité sociale, a permis par cette volonté collective, comme vous le rappelez dans votre appel, un financement solidaire créant les conditions d'accès de tous aux soins.

Une situation mise à mal, progressivement, avec une réduction du remboursement des soins, les déremboursements partiels ou totaux de médicaments, les dépassements d'honoraires et autres forfaits à la charge des patients ...

C'est ainsi que le taux de remboursement moyen actuel des médicaments est de 77,6%. Les conséquences sont lourdes. Ce niveau de remboursement amène nombre de Français à renoncer à des soins mettant en danger leur propre santé sans régler le problème des déficits.

En 2011, un transfert de charge de près de 330 millions d'Euros est prévu sur les organismes complémentaires ce qui renforcera leur main mise sur les politiques de santé et du médicament. Certaines assurances souhaitent désormais couvrir uniquement les médicaments prescrits «en fonction de leur efficacité et non plus selon le barème de la sécurité sociale». Il faut mettre fin à cette incohérence : des médicaments sont maintenus sur le marché, mais sont proposés au déremboursement par la commission de transparence pour des raisons de sécurité sanitaire ou de faible efficacité. Pour nous, il ne peut y avoir que deux figures possibles : utile médicalement, il doit être remboursé à 100%, si cela n'est pas le cas, il ne peut pas s'agir d'un médicament, donc il ne doit pas être pris en charge par l'assurance maladie.

Les critères de rentabilité financière sont déterminants pour les actionnaires des multinationales de la pharmacie. Cet objectif conduit à des dérives majeures en termes d'information thérapeutique. Les scandales sanitaires sont liés avant tout à cette recherche obsessionnelle de la rentabilité financière. Nous voulons mettre un terme à ce système de

collusions et de conflits d'intérêts manifestes nourris par la financiarisation des activités de cette industrie. Nous sommes pour une totale transparence indispensable à la mise en place d'une réelle démocratie médicale.

Nous le réaffirmons : la santé est un bien universel, le médicament fait partie intégrante de l'offre de soins. L'ensemble du processus conduisant de la recherche à la mise à disposition des médicaments et vaccins aux malades, doit répondre à cette exigence. C'est pourquoi nous faisons de la sortie du médicament du Marché, un de nos principaux objectifs. Immédiatement,

- nous exigeons la transparence concernant le coût et la fixation des prix des médicaments,
- nous affirmons le besoin d'une production nationale publique, un travail concerté sur le financement d'une autre politique du médicament permettant l'accès à tous.

Il est nécessaire de mettre en valeur le travail de l'ensemble des salariés de l'industrie pharmaceutique, véritable richesse pour l'économie nationale, régionale et aussi européenne, ouvrant des possibilités de coopérations larges avec les peuples du monde.

Une telle démarche serait une rupture nécessaire avec la gestion actuelle du patronat des multinationales de la pharmacie, peu impacté par la crise, dont le taux de rentabilité est avec l'armement un des plus élevés.

Comme vous le dénoncez dans votre appel, leur stratégie actuelle n'a pas de limite. Elle empile les plans d'économies, la liquidation des emplois, les fermetures de sites, la précarisation, les restructurations au mépris de la vie privée de ses salariés.

A ce titre, notre groupe du Front de gauche a proposé un texte de loi au Sénat en février 2012 pour interdire les licenciements économiques des entreprises dégageant des bénéfices et renforcer les droits des comités d'entreprise. Ce texte n'est pas passé à quelques voix près, mais nous comptons bien le représenter après le renouvellement de l'assemblée nationale, ce qui permettrait d'empêcher de nouveaux licenciements et fermetures de site dans les entreprises largement bénéficiaires comme sanofi.

L'industrie pharmaceutique a une position paradoxale aujourd'hui dans notre pays, position dont il faut bien mesurer les contradictions.

D'un côté c'est une industrie en pleine prospérité capitalistique, véritable concentré de la politique ultra-libérale mondiale, les revenus partagés par vos dirigeants et les actionnaires sont là pour le prouver.

De l'autre côté, c'est une industrie dont la finalité pour répondre aux besoins des populations nécessiterait de développer les coopérations, le travail d'équipe, la solidarité.

A l'évidence, les besoins de la population entrent en contradiction fondamentale avec la logique de marché financier et concurrentiel actuel.

- Sur le plan éthique : l'industrie pharmaceutique parce qu'elle choisit la concurrence, entrave les coopérations, les solidarités. Ainsi elle protège ses intérêts par l'intermédiaire de ses brevets y compris lorsque cela la conduit à refuser aux populations pauvres du tiers monde l'accès au médicament.

- Sur le plan de la santé publique : l'industrie pharmaceutique refuse de faire de la recherche lorsque le marché n'est pas suffisamment profitable.

- Sur le plan scientifique : l'industrie pharmaceutique n'investit pas dans la recherche innovante, en amont, à risque, parce que le retour sur investissement est aléatoire et de toute façon à long terme, bien loin des exigences immédiates de la bourse. Or ce tarissement des sources de la connaissance porte en lui-même le blocage futur des applications et de leur développement.

- Sur le plan économique : l'industrie pharmaceutique fait monter artificiellement les prix, elle retire des produits utiles mais dont les marges sont insuffisantes, elle maquille ses « budgets recherche » en affectant à ces budgets des dépenses qui ne relèvent pas de ce secteur, elle ferme des laboratoires de recherche, elle gaspille des ressources dans la publicité alors que l'essentiel des achats (en Europe) se fait sur prescription et en principe selon des critères rationnels sinon scientifiques. Enfin elle utilise abondamment les ressources publiques comme par exemple, le crédit d'impôt recherche sans tenir compte des intérêts généraux. A ce titre, pour le Front de gauche, seules les entreprises de petite taille devraient pouvoir bénéficier du CIR avec une obligation contrôlée: développer la recherche par l'emploi et les investissements.

Ces démarches nous ont conduits à proposer à une enquête parlementaire à l'assemblée nationale (qui a été refusée par la majorité actuelle) et à soutenir celle en cours au Sénat.

Une autre politique du médicament est indispensable en France, en Europe et dans le monde, établie sur des bases nouvelles :

- Sur le plan éthique : Nous avons besoin d'une industrie qui ne spéculé pas sur la misère du monde mais qui s'attache à faire progresser la santé. La propriété des brevets si elle permet de valoriser la recherche ne peut pas être opposée à la vie.
- Sur le plan de la santé publique : les intérêts majeurs des populations doivent être pris en compte.
- Sur le plan scientifique : une grande politique de recherche fondamentale doit être mise en œuvre pour alimenter ensuite une recherche appliquée ce qui nécessite bien évidemment que celle-ci soit développée et non restructurée comme vous le vivez actuellement.
- Sur le plan économique, l'emploi, l'investissement, la coopération doivent être des objectifs majeurs. Ils doivent être développés pour investir socialement. Une rationalisation et un contrôle de l'utilisation des fonds publics doivent être institués. Le médicament doit sortir des règles établies par l'OMC et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

C'est le sens de notre proposition qui permet de reconnaître la finalité sociale de vos activités, en mettant en place un service public de la recherche, du médicament et des vaccins qui permet de faire de ces produits de santé, un bien commun universel !

La puissance publique doit reprendre l'initiative et le contrôle sur cet enjeu stratégique; d'autant plus que c'est la solidarité qui finance, en France, le médicament par l'intermédiaire du remboursement par la Sécurité sociale.

Notre pays est affaibli à l'aube d'une seconde révolution thérapeutique, celle des biotechnologies, des thérapies géniques, de la thérapie cellulaire, des bio-marqueurs et des traitements personnalisés. Depuis plusieurs décennies, les performances reculent en matière d'innovation thérapeutique. Une indépendance sanitaire appelle, à la mobilisation des compétences que recèle notre pays dans le domaine des sciences de la vie, afin de répondre à l'immensité de la tâche à accomplir pour satisfaire les besoins de santé, mais aussi de croissance économique d'emplois qu'elle peut lui apporter.

La gestion de cet organisme, dont la forme à débattre, pourrait être un pôle public du médicament et du vaccin, doit être démocratique pour que les objectifs initiaux de satisfaction des besoins humains soient durablement soutenus. Professionnels de santé, salariés, chercheurs, pouvoirs publics et la population sous une forme à déterminer, devraient participer au gouvernement, à la prise de décisions et au contrôle de cette institution **Il faut**

mettre le médicament entre les mains des citoyens pour le sortir de celles des actionnaires. C'est la rupture indispensable à opérer.

Nous ne partons pas de rien, la recherche publique existe « encore » en France, ses atouts, les compétences de ses chercheurs sont reconnues. Des coopérations sont nécessaires, possibles, souhaitées par les équipes, pour le développement et le progrès social, plutôt que la mise en concurrence généralisée : l'INSERM, le CNRS, l'EFS, le LFB, le CEA, l'Institut Pasteur, l'INRA, L'Institut de recherche pour le développement, l'IFREMER sans oublier les CHU et les hôpitaux publics.

La question de la mise en commun des savoirs et des productions est posée.

Investir pour la santé dans des projets majeurs de santé publique, des projets concernant les maladies orphelines et des projets indispensables concernant les maladies affectant toutes les populations, y compris les moins nombreuses et/ou très pauvres, constitue un objectif essentiel pour une société humaine de progrès, une responsabilité pour un pays.

Les industriels pharmaceutiques doivent y contribuer financièrement.

Dans cette situation la question des génériques doit être débattue !

Le médicament générique s'il donne un avantage minime en France en matière de prix, présentent de grands désavantages. Les laboratoires génériques ne financent aucune activité de recherche. La qualité du médicament (pureté de principes actifs, des excipients) n'est pas assurée et provoque parfois des effets secondaires non négligeables ; c'est pourquoi nous sommes favorables avant tout au maintien de la production par les laboratoires « éthiques » dès le début de la commercialisation, avec la transparence sur les coûts et un prix réglementé et revu à la baisse.

Une politique de coopération internationale :

Une nouvelle politique mondiale est à ouvrir. Politique basée sur la coopération plutôt que la concurrence. Politique basée sur la satisfaction des besoins des populations et non des actionnaires. L'Organisation mondiale de la santé doit évoluer pour devenir un régulateur en matière de brevets indispensables à la survie des populations, propriétaire de ces brevets qui seraient alors classés patrimoine de l'humanité. Il faut en finir avec les rapports de domination des pays riches sur les pays pauvres, et il faut s'opposer au brevetage du vivant. L'agence européenne du médicament devra permettre une utilisation publique des brevets. Les Etats doivent assumer cette responsabilité et en donner les moyens.

Une structure au niveau européen des découvertes et inventions scientifiques devra être créée. Les découvertes scientifiques, les innovations médicales pourraient être ainsi déposées dans l'attente de validation par des publications et des communications scientifiques. La propriété intellectuelle sera ainsi protégée de la marchandisation.

Voici donc quelques réponses aux questions que vous posez, mais bien entendu, nous serions très heureux de pouvoir poursuivre avec vous, de vive voix ce dialogue, pour partager vos inquiétudes et entendre vos propositions sur l'avenir des emplois au sein de l'industrie Pharmaceutique en France.

Dans l'attente, recevez, Messieurs les Coordonnateurs, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Jean-Luc Mélenchon

Candidat pour le Front de Gauche,
à l'élection présidentielle 2012